

9° assemblée ordinaire du Conseil d'administration, Lundi le 11 décembre 2023 à 19h00, Salle de la Cité du bureau d'arrondissement de Charlesbourg, 160, 76° rue Est

ÉTAIENT PRÉSENTS:

M. Jean-Pascal Dumont
 M. David Khayat
 M. Michel Voisard
 Mre Geneviève Khayat
 M. Michel-Marie Bellemare (arrivé

Président
Vice-président
Trésorier
Administratrice
Administrateur

à 19h28)

IL Y A QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Ernesto Salvador Cobos Conseiller en consultations publiques,

Ville de Québec

M. Claude Lavoie Conseiller municipal, district de St-Rodrigue

Mme Marie-Pierre Boucher Conseillère municipale, district de Louis-XIV

Mme Joannie Gauthier-Galarneau Centre d'action bénévole du Contrefort

(CABC)

M. Danny Emond Secrétaire de soutien

ÉTAIENT ABSENTS:

Mme Sylviane St-Louis Administratrice

Mme Catherine Savoie Administratrice

2 citoyens étaient présents.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Jean-Pascal Dumont ouvre l'assemblée à 19 h 04.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Jean-Pascal Dumont fait la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y des modifications à faire. Il n'y en a pas.

1.	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3.	Présentation des services du Centre d'action bénévole du Contrefort	19 h 05
4.	Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 13 novembre 2023	19 h 30
5.	Suivi du procès-verbal	19 h 35
6.	Dossiers du conseil de quartier	19 h 50
7.	Période d'intervention des conseillers municipaux	20 h 30
8.	Période de questions et commentaires des citoyens	20 h 45
9.	Correspondance et trésorerie	21 h 00
10.	Divers	21 h 10
11.	Levée de l'assemblée	21 h 20

RÉSOLUTION 23-CA-63

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M. Jean-Pascal Dumont et est appuyée par M. Michel Voisard.

Adoptée à l'unanimité.

Présentation des services du Centre d'action Bénévole du Contrefort

Mme Joannie Gauthier-Galarneau présente son organisme et le service *Aidez-nous* à *vous aider*, un service pour les personnes de 50 ans et plus et/ou leurs proches. L'organisme couvre Charlesbourg Sud, c'est-à-dire de Jean-Talon Sud à la 41e rue. Elle donne ses coordonnées et son horaire.

Les services offerts sont l'accompagnement au transport, un appel téléphonique quotidien ou hebdomadaire, la visite à domicile de bénévoles et le dépannage pour répondre à des besoins ponctuels (petits travaux, réparations mineures, préparation d'un déménagement). Tous les services sont gratuits et confidentiels.

Les services sont un accompagnement à court terme adapté aux personnes de 50 ans et plus. Les interventions sont adaptées en fonction des besoins de la personne et de sa situation. Une conversation avec la personne permet de l'accompagner dans ses démarches.

L'organisme cherche à informer les personnes de 50 ans et plus sur les divers sujets qui pourraient toucher leurs besoins. Il réfère les personnes vers les ressources indiquées (guichet d'accès, CLSC, autres organismes).

Le CABC n'est pas un centre de crise ni un centre d'urgence. Les bénévoles sont disponibles du lundi au jeudi. Le CABC n'est pas médiateur. Il s'agit de référer les personnes aux services adéquats. L'organisme ne fait pas de dédoublement de services. Il n'interviendra pas quand il y a déjà un intervenant, il travaillera en collaboration. L'organisme ne fait pas de suivi à long terme, mais l'organisme reste disponible au besoin.

En réponse à une question, elle mentionne que son territoire s'arrête à Bourg-Royal et couvre les guartiers de Saint-Rodrigue et des Jésuites.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 NOVEMBRE 2023

M. Jean-Pascal Dumont laisse les membres du conseil faire la lecture du procèsverbal et demande ensuite si des corrections sont à apporter.

M. David Khayat signale qu'à la page 7, au point 3, les mots « un usage commercial au rez-de-chaussée » devraient être remplacés par « un usage résidentiel au rez-de-chaussée ».

Il manque également, à la page 7, point 2, les mots « de circulation » après « en matière ».

RÉSOLUTION 23-CA-64

M. Jean-Pascal Dumont propose d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 13 novembre 2023, sous condition que Mme Catherine Savoie transmette sa résolution avant la publication officielle du procès-verbal. Il est appuyé par M. David Khayat.

Adoptée à l'unanimité.

4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

À la demande d'une citoyenne, M. Jean-Pascal Dumont fait la lecture de la recommandation que le CQJ a faite concernant le projet résidentiel présenté le 13 novembre (p. 7 du procès-verbal).

Une citoyenne demande si des gens ont fait une demande pour un référendum. M. Ernesto Salvador Cobos mentionne que la page Web du projet contient toutes les informations. Pour la période référendaire, la date limite était le 7 décembre. Le règlement devrait être adopté le 11 décembre. Selon les informations dont il dispose, il y a eu une demande faite, mais il ne sait pas si la demande est valide ou non, cela reste à confirmer.

Mme Marie-Pierre Boucher confirme qu'elle a la confirmation qu'une ouverture de registre serait faite. Elle et M. Claude Lavoie donnent ensuite des explications concernant le référendum, les zones touchées et le processus d'ouverture de registre.

Les prochaines étapes seront d'envoyer des invitations individuelles à chaque résident des trois zones limitrophes qui ont 12 signatures ou plus. S'il y a un nombre de signatures suffisant, cela peut mener à un référendum.

Mme Marie-Pierre Boucher signale qu'à n'importe quelle étape le promoteur peut décider de ne plus continuer, qu'il peut modifier le projet ou faire un projet conforme au zonage.

M. David Khayat demande un suivi concernant l'espace au bureau d'arrondissement pour entreposer les pancartes. M. Ernesto Salvador Cobos confirme qu'un tel espace existe. Il laisse les informations pertinentes aux personnes impliquées.

M. Jean-Pascal Dumont informe le conseil qu'une demande officielle a été déposée pour le Programme de mobilisation à la sécurité routière, pour un total de 3 000\$: 1 500\$ pour le projet de l'école des Deux-Moulins et 1 500\$ pour la suite du projet de pancartes. Le CQJ est en attente d'une réponse.

Un citoyen demande s'il est possible de vérifier avec Hydro-Québec si la puissance électrique va être suffisante dans le secteur du nouveau projet résidentiel. Mme Marie-Pierre Boucher dit qu'ils sont toujours impliqués dans ce type de projets.

Mme Marie-Pierre Boucher fait un suivi sur un élément par rapport aux enjeux de circulation : une analyse de comptage sera faite pour les voitures qui sortent de l'avenue des Flandres. La seule intervention envisageable est un feu de circulation, mais la configuration rendrait l'ajout d'une lumière difficile.

M. Ernesto Salvador Cobos fait un suivi concernant l'intersection Entraide/Centenaire. Un suivi sur une demande devait être fait à Mme Julie Villeneuve. Il n'a pas eu de retour de sa part, elle avait des questions et voulait avoir des précisions.

M. Ernesto Salvador Cobos fait un suivi sur un point concernant la Vision de l'habitation, il est écrit que Mme Marie-Pierre Boucher allait faire une présentation sur ce sujet. Étant donné qu'une partie de l'assemblée n'a pas été enregistrée et que le procès-verbal a en partie été rédigé de mémoire, il veut clarifier ce point. Mme Marie-Pierre Boucher dit qu'elle pourrait demander à quelqu'un des équipes de la Ville de le faire, mais que ça pourrait prendre beaucoup de temps. Elle pourrait dresser un petit portrait en janvier, il faudrait prévoir une vingtaine de minutes pour la présentation. Elle ajoute que les équipes de la Ville ont reçu la demande de rencontrer l'ensemble des conseils de quartier.

5. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER

M. Jean-Pascal Dumont mentionne qu'aucun retour de M. Julien, député de Charlesbourg, n'a été effectué concernant une rencontre, malgré deux demandes officielles.

6. PÉRIODE D'INTERVENTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

M. Claude Lavoie annonce que le premier corridor Vélo cité sera dévoilé le 12 décembre. Il partira de Charlesbourg pour relier le centre-ville. Six tronçons mèneront à jusqu'à Prince-Édouard/St-Vallier Est.

Une activité de participation publique en ligne existe. La consultation porte sur le tronçon de la 60° rue. Un questionnaire évalue les besoins. La date limite est le 21 janvier 2024. Une carte sera ajoutée dans le communiqué. Le lien sera partagé.

Mme Marie-Pierre Boucher parle du Comité de mobilité de la Couronne Nord, qui inclut le Sud de Charlesbourg. Lors d'une première activité, une tournée en autobus, des élus identifiaient soit des enjeux dans leurs milieux, soit des éléments bien réussis à mettre en valeur. Des mesures sont envisagées pour améliorer la mobilité.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS

Un citoyen parle de l'axe Est/Ouest qui est problématique, au bout de la rue du Vignoble, il aimerait qu'il y ait une traverse pour aller joindre Beauport. Il parle aussi d'une amélioration en avant du poste de police.

Mme Marie-Pierre Boucher parle de la Vision de l'itinérance. Des axes ont été identifiés où la Ville peut aider : le filet social, la cohésion sociale et la cohabitation, un toit pour tous (développement de logement social, etc.), l'intégration, l'inclusion et la participation sociale.

8. CORRESPONDANCE ET TRÉSORERIE

Concernant la correspondance, M. Ernesto Salvador Cobos mentionne la communication de la compagnie d'assurances pour le renouvellement. M. Michel Voisard confirme que c'est fait.

M. Jean-Pascal Dumont n'a rien à ajouter concernant la correspondance.

À propos de la trésorerie, M. Michel Voisard mentionne que le solde du compte, en date du 11 décembre, est de 1705,88\$.

M. Jean-Pascal Dumont remercie M. Danny Emond pour ses services en tant que secrétaire de soutien. À la suite de la démission de ce dernier, il faut trouver un nouveau ou une nouvelle secrétaire de soutien.

RÉSOLUTION 23-CA-65

M. Michel Voisard propose de verser un montant de 125 \$ à M. Danny Émond pour la rédaction du procès-verbal de décembre 2023. La proposition est appuyée par M. Jean-Pascal Dumont.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 23-CA-66

Sur proposition de M. Michel Voisard, appuyé par M. David Khayat, il est résolu de rembourser la somme de 119,00 \$ à M. Jean-Pascal Dumont pour le paiement des repas des membres du conseil d'administration du Conseil de quartier des Jésuites au restaurant la maison Smith pour une rencontre de travail sur le suivi du plan stratégique du Conseil de quartier.

Adoptée à l'unanimité.

9. DIVERS

Mme Marie-Pierre Boucher parle de la première patinoire couverte réfrigérée à Charlesbourg (dans le district d'Orsainville).

On échange divers propos concernant le tramway.

On termine en mentionnant la belle programmation de Noël au Trait-Carré.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M. Jean-Pascal Dumont propose la levée de l'assemblée à 20 h 19.

Procès-verbal rédigé par M. Danny Emond et révisé par M. Jean-Pascal Dumont et M^{me} Catherine Savoie.

SIGNÉ	SIGNÉ	
M. Jean-Pascal Dumont, président	M ^{me} Catherine Savoie, secrétaire	